FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°02

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL

TRESORERIE- Saison 2026/2027 – Relevé numéro 1

Réunion du 21 octobre 2026
PV REGLEMENTS LIGUE -
En vertu de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 21/10/2026.

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 03/11/2026, les clubs ci-dessous seront pénalisés d'un retrait de deux points avec sursis.

- VIVAR'S C. SOYONS
- ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUAS
- FOOTBALL CLUB D AUBENAS
- ASSOCIATION FUTSAL FÉMININ 26 VALEN
- VALENCE FUTSAL 26

Il est recommandé à ces clubs de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de leur situation (Par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafoot.fff.fr).